COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dermo-cosmétique : +36 % d'offres en un an, les autres métiers de l'officine portés par les grandes équipes

> Rayonnistes et conseillers en dermo-cosmétique représentent plus de 9 offres sur 10 hors pharmaciens et préparateurs. Des métiers où les candidats sont nombreux, et qui se développent surtout dans les officines de plus de 10 personnes.

MARSEILLE, LE 6 NOVEMBRE 2026

Hors pharmaciens, préparateurs, étudiants et apprentis, les autres métiers représentent environ 4 % des offres d'emploi publiées par les pharmacies d'officine sur ClubOfficine® au cours des douze derniers mois. Deux métiers dominent : rayonniste / employé polyvalent (environ 60 % de ces offres) et conseiller en dermo-cosmétique / esthéticienne (environ 32 %). Le second est celui qui progresse le plus vite : +36 % d'offres en un an.

Les chiffres clés

- **4 %** des offres d'officine concernent un métier autre que pharmacien, préparateur, étudiant ou apprenti
- **60 %** de ces offres concernent des rayonnistes / employés polyvalents, **32 %** des conseillers en dermo-cosmétique / esthéticiennes
- **+36 %** d'offres en dermo-cosmétique sur un an (+44 % en deux ans), **+10 %** pour les rayonnistes
- **73 %** des offres en dermo-cosmétique viennent d'officines de plus de 10 personnes, contre environ 1 sur 4 pour les pharmaciens et les préparateurs
- **1 879 € brut par mois** : salaire médian proposé dans les offres de rayonniste à temps plein, **2 025 € brut par mois** en dermo-cosmétique (2 293 € brut par mois pour un préparateur)
- **2 000 € brut par mois** : salaire médian déclaré par les rayonnistes en officine, **2 275 € brut par mois** par les conseillers en dermo-cosmétique

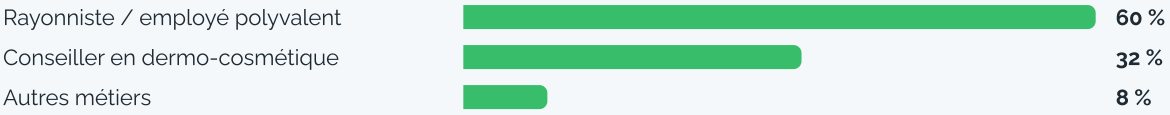
Chiffres libres de reprise, avec la mention « Source : clubofficine.fr ».

Rayonnistes et dermo-cosmétique, les deux métiers qui comptent

Au-delà des pharmaciens et des préparateurs, l'officine recrute surtout deux profils : les rayonnistes / employés polyvalents, chargés de la mise en rayon, de la réception des commandes et de l'accueil, et les conseillers en dermo-cosmétique, souvent esthéticiens de formation.

Les autres métiers (secrétaire et fonctions administratives, naturopathe, diététicien, responsable des achats, chauffeur-livreur, orthopédiste-orthésiste) restent ponctuels : ensemble, ils représentent moins d'une offre sur dix dans ce groupe. Les offres d'orthopédiste-orthésiste et de secrétaire sont en baisse sur deux ans.

Répartition des offres d'officine hors pharmaciens, préparateurs, étudiants et apprentis (12 derniers mois)



Source : clubofficine.fr

Des candidats nombreux, des profils recherchés

Contrairement aux pharmaciens et aux préparateurs, ces métiers ne connaissent pas de pénurie : les candidats sont nombreux au regard des postes proposés.

La difficulté de recrutement porte donc moins sur le nombre de candidats que sur le profil : l'expérience du conseil et la connaissance des produits.

Une affaire de taille d'équipe

Ces métiers apparaissent surtout dans les grandes officines. 73 % des offres en dermo-cosmétique et 52 % des offres de rayonniste sont publiées par des officines de plus de 10 personnes, contre environ 23 % pour les pharmaciens et 24 % pour les préparateurs. Les officines de moins de 5 personnes ne publient que 5 % des offres de rayonniste.

Les postes proposés sont majoritairement stables : 74 % des offres en dermo-cosmétique et 69 % des offres de rayonniste sont en CDI, et plus de 8 sur 10 à temps plein.

Part des offres publiées par des officines de plus de 10 personnes



Source : clubofficine.fr

Les salaires

Les salaires proposés. Dans les offres à temps plein des douze derniers mois, le salaire médian proposé est de 1 879 € brut par mois pour un rayonniste (coefficient 130) et de 2 025 € brut par mois pour un conseiller en dermo-cosmétique (coefficient 200). Le quart le mieux payé de ces offres propose au moins 1 950 € brut par mois pour un rayonniste et 2 200 € brut par mois en dermo-cosmétique. À titre de repère, le salaire médian proposé est de 2 293 € brut par mois pour un préparateur et de 4 350 € brut par mois pour un pharmacien.

Sur un an, le salaire médian proposé évolue de +3,8 % pour les rayonnistes et reste stable en dermo-cosmétique (−0,4 %). La taille de l'officine fait peu varier le salaire proposé : en dermo-cosmétique, il va de 1 980 € brut par mois dans les officines de 5 à 10 personnes à 2 050 € brut par mois dans celles de plus de 10 personnes.

Les salaires déclarés. Selon le comparateur de salaire ClubOfficine, sur vingt-quatre mois, le salaire médian déclaré en officine est de 2 000 € brut par mois pour un rayonniste et de 2 275 € brut par mois pour un conseiller en dermo-cosmétique. Le quart le mieux payé déclare au moins 2 224 € brut par mois chez les rayonnistes et 2 597 € brut par mois en dermo-cosmétique. Les salaires déclarés peuvent inclure des primes ou des heures supplémentaires.

Salaire médian proposé dans les offres à temps plein (brut par mois)



Source : clubofficine.fr

Chacun peut comparer son propre salaire

Ces chiffres donnent des tendances. Pour une comparaison individuelle, pharmaciens, préparateurs, rayonnistes et conseillers en dermo-cosmétique peuvent se situer face aux salaires des professionnels autour d'eux, à expérience égale, avec le comparateur de salaire ClubOfficine : www.clubofficine.fr/comparateur-salaire

> *« Le comptoir reste le cœur de l'officine, mais les grandes équipes structurent aussi l'espace de vente et le conseil en dermo-cosmétique. Pour ces métiers, les candidats sont là : ce qui fait la différence, c'est le profil. »*
>
> **Frédéric AULA**
> Pharmacien & Fondateur de ClubOfficine

À PROPOS DE CLUBOFFICINE

Créée en 2005 par Frédéric AULA, pharmacien, ClubOfficine® est LA PLATEFORME D'EMPLOI DES MÉTIERS DE LA PHARMACIE®, leader en France sur l'emploi pharma. Directe et sans intermédiaire, elle est accessible sur le site clubofficine.fr et sur son application mobile, très bien notée par ses utilisateurs : 4,8/5 sur l'App Store et 4,7/5 sur Google Play. 92 % des candidats se déclarent satisfaits de leur expérience ClubOfficine. ClubOfficine propose deux services : l'Emploi, pour recruter et trouver un poste en pharmacie (officine, PUI, prestataire de santé à domicile, répartiteur, parapharmacie, laboratoire d'analyse médicale) ; et les Transactions, pour vendre une officine, céder des parts, trouver un associé ou s'installer. La plateforme est présente en France métropolitaine et d'outre-mer, ainsi qu'en Belgique, en Suisse et au Luxembourg. Acteur indépendant, ClubOfficine ne diffuse aucune publicité et ne vend ni ne partage aucune donnée : les données sont hébergées en France et ne sont jamais transmises sans l'accord de l'utilisateur. Depuis 3 ans, ClubOfficine étudie les salaires des métiers de la pharmacie ; la Météo des salaires ClubOfficine® en publie chaque trimestre une photographie descriptive.

LIENS UTILES

- **Site** : clubofficine.fr
- **Télécharger l'application** : App Store et Google Play
- **Centre d'aide** : assistance.clubofficine.fr
- **Espace presse** : clubofficine.fr/blog/presse
- **À propos de ClubOfficine** : Qui sommes-nous ?
- **Logo et lignes directrices** : Télécharger le guide (PDF)
- **Facebook** : facebook.com/clubofficine
- **Instagram** : instagram.com/clubofficine
- **LinkedIn** : linkedin.com/company/clubofficine

CONTACT PRESSE

Frédéric AULA — Pharmacien & Fondateur de ClubOfficine
presse@clubofficine.fr
https://www.clubofficine.fr